

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 21 mars 2016 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers: Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Yohan Cardinal, Serge Gauthier et Rhéal Giroux.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la mairesse, Françoise Giroux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Suivi des dossiers en cours
5. Rapport
  - 5.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 5.2 De l'inspecteur municipal
  - 5.3 Du Directeur des incendies
  - 5.4 Du maire – Voir feuille de plénière
  - 5.5 Des conseillers
6. Résolutions
  - 6.1 Appui à l'école publique.
  - 6.2 Signature d'entente avec la Corporation des loisirs de Papineau pour l'événement Jours J BMR 2015.
  - 6.3 Avril, mois de la jonquille.
  - 6.4 Dépôt et adoption du rapport des activités et du plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie.
  - 6.5 Nomination d'une responsable pour la bibliothèque.
  - 6.6 Autorisation à la mairesse d'avoir une carte de crédit visa affaires pour achat de la municipalité.
  - 6.7 Demande de subvention à la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour les loisirs et la bibliothèque.
  - 6.8 Autorisation de faire réparer la fournaise du centre communautaire.
  - 6.9 Autorisation de signature pour servitudes d'égouts.
  - 6.10 Mandat à Me Catherine Fafard pour la terre municipale.
  - 6.11 Droit acquis au 146, rue Principale.
  - 6.12 Formation des pompiers – Transmission d'intention à la MRC de Papineau.
7. Parole à l'assistance
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la pro-maire, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 20h20.

**2016-03-045**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par Serge Villeneuve que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

► **RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Aucun.

- **De l'inspecteur municipal**

Vérification des génératrices.

Posé un fil électrique pour avoir plus de courant dans la grande salle du centre communautaire lors d'événements.

Travaux de peinture au local des jeunes et à la patinoire.

Travaux dans le local avec la douche dans la grande salle.

Bris d'aqueduc au coin des rues Boucher et Racicot.

Rangement des décorations de Plaisirs d'hiver.

Déneigement.

- **Du directeur des incendies**

3 Fév. : Pratique APRIA. 4 pompiers présents.

14 Fév. : Alarme incendie au 467, rue Sainte-Élisabeth à Montebello. Problème de fournaise au granule. 4 pompiers présents.

24 Fév. : Accident, sortie de route au coin de la route 323 et de la Côte Azélie à Notre-Dame-de-Bonsecours. 5 pompiers présents.

25 Fév. : Accident au kilomètre 208.5 sur l'autoroute 50, le véhicule avait quitté les lieux avant l'arrivée des urgences. 5 pompiers présents.

26 Fév. : Accident au kilomètre 215 sur l'autoroute 50, le véhicule a pris la fuite après avoir heurté le camion. 4 pompiers présents.

- **Du maire**

Voir feuille de plénière.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

Le conseiller, Claude Joubert quitte l'assemblée à 20h30.

**2016-03-046**

**Appui à l'école publique.**

CONSIDERANT QUE l'école publique veille à la qualité des services éducatifs et à la réussite de tous les élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population ;

CONSIDERANT QUE les commissions scolaires de l'Outaouais ont su relever les défis auxquels elles ont été confrontées et ce, malgré les importantes compressions budgétaires subies depuis quelques années ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

- CONSIDERANT QUE la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais (CCSO) est un organisme régional reconnu par la Fédération des commissions scolaires du Québec et composé des présidentes et présidents des quatre (4) commissions scolaires francophones de l'Outaouais soit Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, Commission scolaire des Draveurs, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;
- CONSIDERANT QUE l'action de la CCSO repose sur l'engagement actif des 4 présidentes et présidents à assurer que les élus scolaires de l'Outaouais puissent jouer pleinement leur rôle de représentants de la population tant les élèves, les parents, les contribuables que les organismes du milieu ;
- CONSIDERANT QUE la CCSO travaille activement avec les commissions scolaires à la promotion du développement social, culturel et économique de la région de l'Outaouais ;
- CONSIDERANT QUE la CCSO reconnaît qu'une structure démocratique en éducation permet aux citoyens en général, et aux parents en particulier, d'exprimer leurs opinions et d'influencer les décisions prises à l'égard des élèves du Québec ;
- CONSIDERANT QUE le budget global des commissions scolaires francophones de l'Outaouais se chiffre à plus de 460 millions \$ et constitue de ce fait un maillon des plus important à l'essor économique de la région ;
- CONSIDERANT QUE de par leur mandat de premiers administrateurs les élus scolaires de l'Outaouais ont su maintenir en dessous de 5% les frais d'administration liés à la gestion des commissions scolaires ;
- CONSIDERANT l'importance d'une gouvernance locale, imputable à la communauté dont elle est issue, qu'elle dessert, qu'elle connaît et à qui elle rend des comptes ;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

De réaffirmer l'importance qu'une instance démocratique élue au suffrage universel puisse continuer d'administrer les commissions scolaires du Québec et d'assurer à la population du Québec un pouvoir d'influence de proximité ;

De demander au gouvernement, plus particulièrement au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et au ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx de reconnaître les commissions scolaires comme des partenaires privilégiés à l'amélioration du système d'éducation public québécois et de l'école publique québécoise ;

De transmettre copie de cette résolution au premier ministre du Québec, au ministre de l'Éducation, à la ministre et aux députés provinciaux de l'Outaouais et à la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-047**

**Signature d'entente avec la Corporation des loisirs de Papineau pour l'événement Jours J BMR 2015.**

Province de Québec  
Municipalité de Fasset

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement JOURS J BMR la municipalité de Fasset doit mandater la Directrice générale à signer l'entente de participation à l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR 2016, au nom de la municipalité de Fasset pour une durée de 1 an, soit pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu ;

QUE le conseil de la municipalité de Fasset mandate la Directrice générale à signer l'entente de participation à l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR 2016, au nom de la municipalité de Fasset, pour 1 an, soit pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016.

Refusé.

**2016-03-048**

**Avril, mois de la jonquille.**

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

CONSIDÉRANT QUE la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. »;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

QUE le conseil municipal de Fassett encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-049**

**Dépôt et adoption du rapport des activités et du plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu :

QUE le rapport des activités et le plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie soit et est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-050**

**Nomination d'une responsable à la bibliothèque.**

ATTENDU QUE madame Mireille Dupuis a été nommée responsable de la bibliothèque temporairement ;

ATTENDU QUE madame Dupuis n'a pas assez de temps pour bien gérer la bibliothèque ;

ATTENDU QUE madame Lisette Cadotte-Giroux est employé de la bibliothèque depuis juillet 2011 ;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu;

QUE le conseil municipal nomme madame Lisette Cadotte-Giroux comme responsable de la bibliothèque.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-051**

**Autorisation à la mairesse d'avoir une carte de crédit visa affaires pour achat de la municipalité.**

ATTENDU QUE madame Françoise Giroux doit faire des achats pour la municipalité;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise madame Françoise Giroux à obtenir une carte de crédit visa affaires au montant de 2000.00\$

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-052**

**Demande de subvention à la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour les loisirs et la bibliothèque.**

ATTENDU QUE l'entente pour les loisirs entre la municipalité de Fassett et Notre-Dame-de-Bonsecours n'a pas été renouvelée ;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens et citoyennes de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours désirent participer aux loisirs et à la bibliothèque de Fassett ;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett demande à la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours une subvention de 2500.00\$ pour donner accès aux loisirs et à la bibliothèque aux citoyens et citoyennes de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-053**

**Autorisation de faire réparer la fournaise du centre communautaire.**

ATTENDU QUE la fournaise du centre communautaire ne se contrôle pas adéquatement ;

ATTENDU QUE la chaleur est trop intense ;

ATTENDU QUE Plomberie Wilfrid David & Fils est venu faire une soumission pour que le contrôle se fasse mieux ;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett procède à la réparation de la fournaise du centre communautaire au montant de 7 275.31 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-054**

**Autorisation de signature pour servitudes d'égouts.**

ATTENDU QUE certaines servitudes d'égout n'avaient pas été notariées ;

ATTENDU QUE des servitudes doivent être obtenues avec description technique et publications aux bureaux des droits;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE le Conseil municipal d'autorise la mairesse, Françoise Giroux et la Directrice générale, Diane Leduc à aller signer tous documents se rapportant aux servitudes d'égout chez le notaire.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-055**

**Mandat à M<sup>e</sup> Catherine Fafard pour la terre municipale.**

ATTENDU QU' une proposition de vente de la terre municipale a été obtenue ;

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett mandate M<sup>e</sup> Catherine Fafard pour la préparation d'un contrat et une entente de vente et pour la préparation d'un dossier pour la CPTAQ pour le morcellement de la terre municipale.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-056**

**Droit acquis au 146, rue Principale.**

REPORTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE.

Adopté à l'unanimité.

**2016-03-057**

**Formation des pompiers – Transmission d'intention à la MRC de Papineau.**

ATTENDU QU' il y a lieu de confirmer à la MRC de Papineau l'intention de la municipalité de Fassett d'inscrire 1 pompier au programme de formation Pompier 1 ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett informe la MRC de Papineau qu'un pompier de la brigade de Fassett devra être inscrit au programme de formation Pompier 1

Adopté à l'unanimité.

**Varia**

**2016-03-058**

**Levée de l'assemblée**

21h30 Il est proposé par Serge Villeneuve que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Françoise Giroux**  
**Présidente d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**